



Non à la liquidation de l'INC et de 60 Millions de consommateurs

La Confédération Nationale du Logement (CNL) a été reçue ce mardi 31 mars, aux côtés d'autres associations de consommateurs, par le cabinet du ministre du Commerce afin d'évoquer l'avenir de l'INC et de son magazine *60 Millions de consommateurs*.

Cette entrevue intervenait au lendemain de la publication, le 29 mars, au *Journal officiel*, du décret n° 2026-215 fixant les modalités de liquidation financière de l'Institut national de la consommation (INC), à la suite de sa dissolution et de la cession de *60 Millions de consommateurs*, ainsi que la nomination d'un liquidateur pour une durée de neuf mois, avec pour mission d'assurer temporairement la continuité de ce magazine emblématique... le temps de trouver un repreneur privé. À défaut, l'activité sera purement et simplement arrêtée.

Autant dire que cette rencontre n'aura été qu'un simulacre de dialogue, puisque les décisions structurelles ont déjà été actées et qu'aucune garantie sérieuse n'a été apportée à ce jour.

La CNL dénonce cette opération de façade : un leurre destiné à masquer une décision brutale et injustifiable.

L'État ne peut faire fi de la protection des consommateurs.

Créé en 1966, l'INC a pleinement assuré ses missions de défense des usagers. Dans un contexte où les fraudes se multiplient, où les stratégies commerciales deviennent toujours plus agressives et opaques, supprimer cet outil revient à désarmer les citoyen·nes, en organisant sciemment la disparition d'un service public qui fonctionne, qui informe et qui protège.

De même, les déclarations sur une hypothétique reprise du magazine *60 Millions de consommateurs* ne trompent personne : à ce jour, aucun signal fort n'a été donné, ni sur l'indépendance éditoriale, ni sur la pérennité du titre. Confier à un acteur privé un outil d'information reconnu pour sa rigueur et son indépendance, c'est prendre le risque de le transformer en produit marchand ou en organe d'influence.

Dans cette affaire, les premières victimes seront, une fois encore, les plus fragiles : celles et ceux qui ont le plus besoin d'une information fiable pour se défendre face aux abus, pour comprendre leurs droits et pour faire des choix éclairés.

La liquidation de l'INC, et maintenant la mise en vente de 60 Millions de consommateurs, constituent une faute politique grave.

La CNL exhorte l'État à assumer ses responsabilités et à ne pas abandonner l'intérêt général au profit d'une logique purement comptable.

La CNL appelle le gouvernement à revenir immédiatement sur cette décision et à ouvrir une véritable concertation sur l'avenir de cet outil indispensable.

La CNL affirme sa pleine et entière solidarité avec les salarié·e·s de l'INC et de *60 Millions de consommateurs*. Elle soutient toutes les initiatives visant à préserver cette activité, notamment les projets de reprise, y compris sous forme coopérative.

Protéger les consommateurs n'est pas une option : c'est une obligation.